

132	UTBM service communication	Dépêche aef n° 149895	12 mai 2011
		Enseignement supérieur	Christian Lermينياux - administrateur provisoire - UTT - UTF - fusion - grand établissement



Dépêche n° **149895**
Dijon, Jeudi 12 mai 2011 18:22:56
Alexandra Caccivio
Ligne directe : 03 80 77 04 07

Domaine : **Enseignement supérieur**
Rubriquage : Actualité - Gouvernance - Université - Politique de site

UTBM : Christian Lermينياux démissionne de sa fonction d'administrateur provisoire « pour provoquer un électrochoc »

Christian Lermينياux, directeur de l'UTT (université de technologie de Troyes) et président de la Cdefi (AEF n° [149604](#)), renonce à sa fonction d'administrateur provisoire de l'UTBM (université de technologie de Belfort-Montbéliard), annonce-t-il au personnel et aux étudiants des deux établissements, jeudi 12 mai 2011. Il occupait ce poste depuis septembre 2010 (AEF n° [137974](#)), avec l'objectif de réunir l'UTT et l'UTBM au sein d'un grand établissement unique d'ici au 1er janvier 2012 (AEF n° [141969](#)). « Les conditions ne semblent pas réunies aujourd'hui pour créer ce grand établissement à un horizon rapproché », commente Christian Lermينياux pour expliquer son départ. Sa démission, qui prend effet immédiatement, sera suivie dans les jours qui viennent de la nomination, par le recteur de l'académie de Besançon, d'une personne qui assurera l'intérim.

« Les oppositions sont telles que nous ne pourrions pas respecter le calendrier et donc aboutir dans les délais », déclare Christian Lermينياux à AEF. Lors de la séance du lundi 11 avril 2011, le comité technique paritaire de l'UTBM a adopté une motion par laquelle il « exprime ses réserves sur la façon dont est conduite la mise en œuvre de l'orientation stratégique votée au CA du 19 juin 2009 ». « Il souhaite, compte tenu du refus de l'UTC de participer actuellement au projet 'Université de technologie de France' (AEF n° [115208](#)), que la démarche vers la création d'un grand établissement, qui reste l'objectif à atteindre pour réunir les trois établissements, tienne compte de ce contexte nouveau », dit le texte.

UN PRES ÉVOQUÉ COMME NOUVELLE OPTION

« Je constate un certain nombre d'obstacles à ce projet de grand établissement, dont je reste convaincu qu'il est toujours crucial pour la pérennité et le développement de nos deux établissements, détaille Christian Lermينياux. Ces oppositions vont jusqu'au refus de la notion même de grand établissement. J'estime que ma mission à la tête de l'UTBM n'a plus de sens dans ces conditions. Je renonce donc à l'assumer dès aujourd'hui. La seule chose qui semble possible à court terme, c'est un rapprochement, par convention ou par association. C'est très 'soft'. Cela veut dire un accord entre deux établissements à part entière, dotés chacun d'une direction, qui n'a pas vocation à entraîner une structure à stratégie commune forte. »

« Si aujourd'hui l'UTC ne veut pas nous rejoindre, il nous faut redimensionner l'opération dans l'attente (active) de la réunion des trois UT autour de ce grand projet », avance Gérald Grouazel, membre élu du CA de l'UTBM, pour Unsa éducation. « Il ne s'agit nullement pour moi de contester l'intérêt intrinsèque de la forme juridique de 'grand établissement', mais seulement

la pertinence de sa création maintenant, alors même que nous ne sommes que deux sur trois. » L'élu propose la création d'un PRES « qui pourrait être opérationnel très rapidement ». « Ce PRES serait une structure fédérale à laquelle chaque établissement déléguerait clairement un certain nombre de compétences à déterminer. » Au sein d'une telle structure fédérative, « chaque établissement conserverait sa personnalité morale et son siège, l'un à Troyes et l'autre à Belfort-Montbéliard », souligne-t-il. « Un tel 'PRES à deux' serait la préfiguration de la future 'UTF-grand établissement à trois'. »

DÉMISSIONNER POUR « PROVOQUER UN ÉLECTROCHOC »

« Si les deux UT partent sur l'idée d'un PRES de type réseau, il est vrai qu'il faut un directeur à Belfort. Dans ces conditions, je n'ai pas de raison de rester administrateur provisoire », commente pour AEF Christian Lermينياux, qui démissionne pour « provoquer un électrochoc ». « Le rôle de l'administrateur est de montrer le chemin, ce que j'ai fait. Maintenant, nous arrivons à l'étape de la décision et de l'acceptation. L'UTBM n'a plus besoin de moi pour cela. Et si, finalement, un accord est trouvé, je serai disposé à conduire la constitution du grand établissement. »

Concernant l'UTC, Christian Lermينياux estime qu'« à un certain moment, il faut accepter d'investir sur l'avenir, même si cela signifie perdre un peu de pouvoir ». « La perte d'identité que craignent certains est, je pense, un faux problème, ajoute-t-il. L'identité peut être conservée au sein d'un grand établissement. Au sein de l'INPL par exemple, les Mines de Nancy ont gardé leur identité. Cette question n'est donc pas liée au statut, mais bien à une communauté qui a et qui défend ses propres valeurs. »



Contacts :

- UTT, Verena Adt, 03 25 71 76 16, verena.adt@utt.fr
- UTBM, François Jouffroy, chargé de la communication, 03 84 58 32 82, francois.jouffroy@utbm.fr, www.utbm.fr
- Rectorat de Besançon, Élisabeth Baudin, Chargée de communication, 03 81 65 49 38, elisabeth.baudin@ac-besancon.fr

Lire aussi dans les dépêches :

- [Cdefi : Christian Lermينياux est élu président](#)
AEF du Vendredi 6 mai 2011, n° 149604
- [Universités de technologie : l'UTBM et l'UTT préparent la constitution d'un grand établissement](#)
AEF du Vendredi 10 décembre 2010, n° 141969
- [Christian Lermينياux est nommé administrateur provisoire de l'UTBM et reste directeur de l'UTT](#)
AEF du Vendredi 24 septembre 2010, n° 137974

Dépêche n°149895 © Copyright AEF - 1998/2011 Conformément au code sur la propriété intellectuelle, toute reproduction ou transmission de cette dépêche est strictement interdite, sauf accord formel de AEF.

Accéder au site de AEF : <http://www.aef.info>